



AVIS DE MISE EN CANDIDATURE SUPPLÉMENTAIRE

ÉLECTION PARTIELLE

Conseil de l'école Notre-Dame-des-Vertus

Avis est donné par la présente pour recevoir les mises en candidature à un (1) poste à **pourvoir** au sein du Conseil de l'école Notre-Dame-des-Vertus dont le mandat est de un (1) an. Selon l'article 134.2(1) de la Loi sur l'éducation, ce poste de représentant des parents devra être assumé par un parent d'élève qui réside dans la zone de fréquentation de l'école Notre-Dame-des-Vertus.

Les candidatures seront reçues pendant les heures d'ouverture de l'école jusqu'à

16h00, le 22 mars 2017,

à l'école Notre-Dame-des-Vertus (650, 2e Avenue Nord, Zenon Park) et ce, à compter du 16 mars 2017.

Pour plus d'information ou pour obtenir un formulaire, veuillez communiquer avec l'agente de mises en candidature, Colette Pelchat, au (306) 767-2209 ou avec le directeur adjoint du scrutin, René Archambault, au 1 877 273-6661.

Dans l'éventualité d'une élection :

- le scrutin par anticipation se déroulera le 31 mars 2017 de 15h00 à 19h00,
- et le scrutin se déroulera le 5 avril 2017 de 10h00 à 20h00.

Fait à Regina, le 15 mars 2017

Critères pour une mise en candidature d'un poste de représentant des parents

- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Posséder sa citoyenneté canadienne ;
- Résider en Saskatchewan depuis au moins six mois ;
- Recevoir l'appui par écrit (signature) de trois parents d'élèves de la maternelle à la 12^e année de l'école Notre-Dame-des-Vertus ;
- Être le parent d'une ou d'un élève de la maternelle à la 12^e année inscrit.e à l'école Notre-Dame-des-Vertus.